

# PAPYRUS



PB-PP|B-01478  
BELGIE(N)-BELGIQUE

Bureau de dépôt  
Bruxelles X - P204025

Trimestriel n° 83/2020 - AUTOMNE

le magazine de



## DE LA LLP À ÂGO :

La LLP fait peau neuve, un nouveau nom, un nouveau logo,  
un nouveau magazine...!



**Sylvain Etchegaray**

Direction



**Marin Buyse**

Chargé d'étude



**Corinne Rosier**

Administration - Papyrus



**Christine Huclin**

Secrétariat



**Brabant-Wallon**

**Emmanuelle Kuborn**

010/22 93 54  
Avenue des Déportés 31-33  
1300 Wavre  
[Emmanuelle.kuborn@skynet.be](mailto:Emmanuelle.kuborn@skynet.be)



**Hainaut-Namur**

**Valérie Renard**

081/24 03 53  
Rue Bas de la place 35  
5000 Namur  
[Llp.valerie.renard@gmail.com](mailto:Llp.valerie.renard@gmail.com)



**Bruxelles**

**Aurélie Hooreman**

02/209 49 31  
Place de la Reine 51/52  
1030 Bruxelles  
[flpb@mutplus.be](mailto:flpb@mutplus.be)



**Liège**

**Marie-Blanche Ziane**

04/229 74 62  
E40 Business Park Rue de Bruxelles 174 G  
4340 Awans  
[Marie-blanche.ziane@libramut.be](mailto:Marie-blanche.ziane@libramut.be)



**Hainaut Centre**

**Olivia Strano**

064/84 84 67  
Rue Anatole France 8  
7100 La Louvière  
[llp.olivia.strano@gmail.com](mailto:llp.olivia.strano@gmail.com)



**Luxembourg Nord**

**Andreea Genatzy**

061/21 50 80  
Rue des Jardins 54  
6600 Bastogne  
[Andreea.genatzy@ml.be](mailto:Andreea.genatzy@ml.be)



**Hainaut Ouest**

**Pierre Tromont**

069/34 38 39  
Rue Morel 9  
7500 Tournai  
[Pierre.tromont@mutplus.be](mailto:Pierre.tromont@mutplus.be)



 Rue de Livourne 25  
1050 Bruxelles

 02/538 10 48

 02/542 87 45

 [info@llp-asbl.be](mailto:info@llp-asbl.be)

 [www.llp-asbl.be](http://www.llp-asbl.be)



**Suivez-nous aussi sur Facebook**

IBAN : BE08 3100 0051 6513

BIC : BBRUBEBB

N° entreprise : 413 720 836



## ACTIVITÉS

Pollution électromagnétique, fronde contre les ondes

4

Tourisme de masse : du paradis à l'enfer

5

Agenda

6

Visite de la maison Béjart recommandée par les Seniors de Bruxelles

7



## ACTUALITÉ

À propos de la pension minimale

8



## PUBLICATION

Seniors et lieux de vie, les habitats de demain

9

Le Chemin de la Santé

12



## ÂGO

Chantal Bertouille, présidente

13

De la LLP à âgo

14



## DIVERS

Senoah : Présentation et appel à témoignage

16

## EDITO



### La LLP n'est plus, nous vous présentons âgo!

Chère Madame, Cher Monsieur,

Notre association, votre association, existe déjà depuis 1973, a connu plusieurs noms, et a toujours su

changer et se renouveler au fil des années, pour une évolution au final plus que positive.

Aujourd'hui, nous bénéficions en effet de 3 permanents, 1 chargé d'études, et de 7 animateurs.

De plus, je ne compte pas les centaines de bénévoles répartis en Wallonie et à Bruxelles qui chaque jour préparent, organisent, encadrent des projets pour votre bien-être. Jamais nous ne les remercierons assez pour leur dévouement et leur disponibilité!

Fiers de ce bilan, mais regardant vers le futur, aujourd'hui, une page se tourne!

Notre souhait n'est pas de bouleverser notre projet qui continue son évolution, mais bien d'avoir une approche encore plus humaine, plus ouverte, plus proche de vous toutes et tous. Votre expérience fait notre différence! Vos revendications se concentrent sur une société respectueuse de nos aînés, les intégrant en permanence dans nos réflexions et projets.

Une société participative dans laquelle la démocratie occupe une place primordiale doit nous obliger à nous remettre chaque jour en question.

Aujourd'hui, une nouvelle page s'ouvre!

La LLP n'est plus, vive **âgo**!

Bonne découverte

Bonne lecture

Toujours à votre disposition.

Chantal BERTOUILLE  
Présidente



# Pollution électromagnétique, fronde contre les ondes

Une onde électromagnétique est le résultat des vibrations d'un champ électromagnétique pouvant se propager sans support matériel et de façon invisible.

Ces ondes sont fort utilisées et présentes dans notre quotidien, des ondes FM (notre radio) au four à micro-ondes, en passant par le Wi-fi, les données mobiles de notre téléphone, etc... Elles permettent de transporter de l'énergie ou des informations.

Déjà omniprésentes, ces ondes sont en ce moment sous les feux de l'actualité, à cause d'une nouvelle catégorie, la 5G, que les industriels cherchent à développer et à installer un peu partout, pour accélérer le flux des données mobiles. Cette nouvelle catégorie semble éveiller la question d'un trop-plein, d'une réelle pollution électromagnétique.

L'installation de cette 5G demanderait à Bruxelles un assouplissement radical de la norme de protection sanitaire contre les rayonnements électromagnétiques, au mépris de la prudence et de l'intérêt public.

Et si l'aspect sanitaire est capital, on peut aussi se demander quel est l'intérêt éthique de cette installation. Cette 5G constitue en effet le « carburant » indispensable pour le développement de ce nouveau fantasme du tout-connecté (fantasme qui ne peut qu'inquiéter les tenants d'une vie privée digne de ce nom).

Enfin, la 5G interroge aussi notre modèle de société. Alors que la crise du coronavirus a mis en avant la vacuité et l'impasse de cette fuite en avant frénétique vers une hypermobilité et une hyperinstantanéité, doit-on vraiment continuer à tendre vers cette accélération sans fin ?

Et au-delà de la 5G, qui cristallise fortement le débat, que peut-on dire aujourd'hui de la pollution électromagnétique dans nos sociétés? Quels en sont les dangers? Faut-il – et peut-on – s'en protéger? Doit-on lutter contre?...



Des séances d'information ont lieu près de chez vous, contactez vos animateurs (coordonnées en page 2) ou rendez-vous dans l'agenda sur [www.ago-asbl.be](http://www.ago-asbl.be) pour avoir toutes les infos.

Avec Colette Devillers, ingénieure civile en électricité et administratrice de l'Association pour la Reconnaissance de l'ElectroHyperSensibilité, l'AREHS asbl : [www.arehs.be](http://www.arehs.be)

**Sommes-nous tous électrosensibles? Et les animaux? Et les plantes?**

**26 octobre : Bastogne 19h30**

**3 novembre : Namur 10h**

**12 novembre : Wavre 10h**

**24 novembre : Rochefort 14h**

**26 novembre : Bruxelles 10h30**

**8 décembre : Liège 14h**

**7 janvier : Liège 10h30**





# Tourisme de masse : du paradis à l'enfer



Depuis l'avènement du tourisme de masse, le nombre de voyageurs annuels ne cesse d'augmenter, jusqu'à devenir ingérable et mortifère.

L'impact sur la nature et les sociétés humaines devient de plus en plus critique.

Destruction de la biodiversité, de la faune et de la flore, pollution atmosphérique due à une mobilité débridée et insoutenable, spéculation immobilière, développement des airbnb (plateforme communautaire payante de location et de réservation de logements de particuliers) au détriment des habitants ne pouvant plus se loger, folklorisation et destruction des cultures locales, la liste des griefs est longue.

Mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut plus sortir de chez soi !

Un autre tourisme est possible, plus respectueux, plus raisonné... mais qui n'enlèvera rien au plaisir.

N'attendons pas qu'il soit trop tard avant de changer nos pratiques !

**i** Des séances d'information ont lieu près de chez vous, contactez vos animateurs (coordonnées en page 2) ou rendez-vous dans l'agenda sur [www.ago-asbl.be](http://www.ago-asbl.be) pour avoir toutes les infos.

**8 octobre : Namur 10h**

**8 octobre : Ans 14h30**

**16 octobre : Schaerbeek 10h30**

**22 octobre : Wavre 10h**

**29 octobre : Rochefort 10h**

**10 novembre : Liège 14h**

La crise sanitaire a mis à mal l'industrie touristique, mais qu'en sera-t-il demain ? Le tourisme peut-il à la fois croître et être durable ? Et quelle est la place des seniors dans cette industrie ?

Pour réfléchir ensemble, retrouvez très bientôt notre analyse « **Seniors et tourisme de masse** ».

Plus d'infos à venir !



## BRUXELLES

**i** Aurélie - 02/209 49 31

**22 octobre - 10h30** - Schaerbeek  
**Le rôle des grands-parents**



**5 novembre - 10h00** - Schaerbeek  
**La fibromyalgie**

## LUXEMBOURG-NORD

**i** Andrea - 061/21 50 80

**Cycle vivre « Mon environnement santé ! »  
en collaboration avec la ML Luxembourg**

**28 septembre - 19h30** - Arlon  
**Atelier « Fabriquez vos cosmétiques »**

**29 septembre - 19h30** - Bastogne  
**« Nos poisons au quotidien : sommes-nous tous  
contaminés ou manipulés ? »**

**1 octobre - 19h30** - Arlon  
**« Les perturbateurs endocriniens au quotidien »**

## LIÈGE

**i** Marie Blanche - 04/229 74 62

**29 septembre - 13h00** - Liège  
**Projection de « Guy, Maguy, Georges et les autres... »  
et débat sur l'isolement et la solitude que vivent les  
seniors dans la société d'aujourd'hui.**

**27 octobre - 14h00** - Liège  
**« Le silver marketing ou comment la publicité cible  
les seniors »**

## ANS

**i** Josette Jakers 0495/47 60 62

**Jeudi 5 novembre - 14h30**  
**Le « langage jeune », décryptage pour seniors pas  
encore web 2.0**



## NAMUR

**i** Valérie - 081/24 03 53

**29 septembre, 20 octobre et 5 novembre - 10h à 12h -  
Rochefort**  
**Ateliers mémoire**

**9h à 12h - Namur**  
**Ateliers « Informatique »**

**GRUPE 1 : 5 octobre, 9 novembre, 7 décembre et  
4 janvier 2021**

**GRUPE 2 : 28 septembre, 26 octobre, 30 novembre,  
21 décembre + 25 janvier et 22 février 2021**



**Retrouvez tous les  
événements, les détails  
pratiques et modalités  
d'inscriptions sur  
[www.ago-asbl.be](http://www.ago-asbl.be) ou  
contactez l'animateur/trice  
de votre région (voir  
coordonnées en page 2)**



**Votre sécurité est notre priorité. En raison de la crise sanitaire, l'agenda peut être modifié.  
Assurez-vous de la tenue de l'activité si les mesures devaient changer.**



# Visite de la maison BÉJART recommandée par les Seniors de Bruxelles

Nichée au beau milieu du Centre Historique de Bruxelles, la 'Maison BÉJART' offre à ses visiteurs de belles expositions contant la magnifique histoire d'Amour qui existait entre Maurice BÉJART et la danse.

Les visiteurs sont accueillis au sein du loft de l'artiste, et c'est au milieu de quelques-uns de ses effets personnels qu'ils s'imprègnent de l'univers du chorégraphe saltimbanque.

La Fondation Maurice BÉJART s'emploie principalement à faire vivre la postérité de l'œuvre du maître en retraçant les années bruxelloises qui débutèrent au début des années soixante pour prendre fin en 1987, lors du départ de Maurice BÉJART pour la Suisse.

Mais la Maison BÉJART est aussi un centre de documentation, d'archives et de création. La rentrée de septembre annonce, un solo conférence, dansé par Claudio Bernardo.



## Informations :

📍 **Maison BÉJART, 49 rue de la Fourche  
1000 Bruxelles**

☎ **02 511 31 55**

€ **Visite individuelle : 5€ (de 14h à 18h)**





## À propos de la pension minimale

par André Bertouille, expert pension

Beaucoup de questions nous sont posées au sujet de la pension minimale. Voici des éléments de réponse et notre revendication pour le prochain Ministre des pensions.

### 1. Pension minimale

En assurant un minimum de revenu, l'Etat garantit que tous les travailleurs (salariés ou indépendants) puissent bénéficier, sous conditions, de 1.291,69€ par mois (taux isolé) ou de 1.614,10€ par mois (taux ménage).

### 2. Quand a-t-on droit à une pension minimale ?

Pour les salariés, il faut prouver une carrière de 30 ans avec au moins 208 jours par an. Une année à temps plein équivaut à 312 jours.

Dans ce cas, on a droit à 1.291,69€ multiplié par la fraction de carrière. Attention pour établir le numérateur de cette fraction on tiendra compte de toutes les années qui comportent au moins 52 jours. Le dénominateur est égal à 45 (nombre d'années pour obtenir une carrière complète).

Exemple : Nicolas a travaillé 30 ans temps plein, 10 ans à mi-temps et 2 années à 20 jours.

La condition des 30 ans à 208 jours est remplie.

La fraction de carrière s'établit à  $30+10 / 45$

La pension minimale =  $40/45 \times 1.291,69€ = 1.148,16€$

Si on ne remplit pas la condition de 30 ans à 208 jours, on pourra néanmoins accorder une pension minimale si l'on a une carrière de 30 années à 156 jours. Dans cette hypothèse, le numérateur de la fraction de carrière sera équivalent au nombre de jours (prestés et assimilés) et le dénominateur à 14.040 jours ( $312 \times 45$ ).

Exemple : Nicolas a travaillé 5 ans temps plein ( $5 \times 312$ ), 10 ans à 4/5ème ( $10 \times 250$ ) et 20 années à 1/2 temps ( $20 \times 156$ ).

La condition des 30 ans à 208 jours n'est pas remplie. Par contre la condition des 30 ans à 156 jours l'est.

La fraction de carrière s'établit  $(5 \times 312) + (10 \times 250) + (20 \times 156) = 7.160/14.040$

La pension minimale =  $7.160/14.040 \times 1.291,69€ = 658,72€$

### Pour les indépendants

Si vous sollicitez une pension de retraite calculée au minimum, vous devez prouver une carrière professionnelle personnelle au moins égale au 2/3 d'une carrière complète soit 30 années.

### Pour les carrières mixtes (salarié et indépendant)

La condition de 30 ans reste et pourra être remplie en cumulant les fractions de carrière salarié et indépendant. On tiendra compte, pour les indépendants des trimestres cotisés à titre principal.

### 3. La revendication première de âge

Nous proposons, dans un premier temps, d'aligner la pension minimale des travailleurs salariés et indépendants sur celle des fonctionnaires. Donc un passage de 1.291,69 à 1.365,66 bruts/mois.





# Seniors et lieux de vie, les habitats de demain

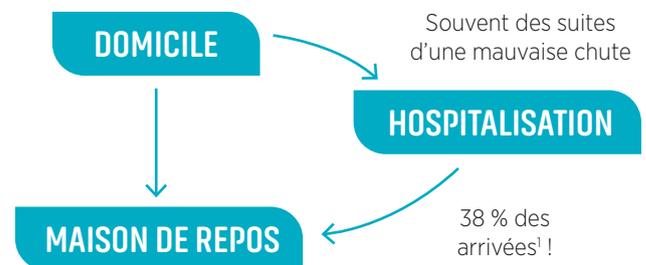
Bien souvent, notre représentation des lieux du vieillissement est dichotomique. Il y a d'un côté le domicile, de l'autre la maison de repos. Le passage du premier à la seconde, dans ce sens et rarement dans l'autre, apparaît comme étant dans l'ordre des choses. La vieillesse est perçue comme une évolution linéaire, alors que le parcours de vie est bien plus complexe. Dans cette analyse, nous aspirons à briser ce **continuum** des lieux du vieillissement : Quelles sont, dans les Régions wallonne et bruxelloise, les offres résidentielles qui nous permettraient de bien vieillir ?

## 1. Vieillir chez soi

Plus qu'un désir individuel, cette tendance est un choix politique et économique. Le vieillissement de la population oblige à développer des alternatives au placement en institution pour, sinon le remplacer, le retarder de quelques années afin d'assurer un nombre suffisant de places. Tout d'abord, des petits aménagements aux grands travaux, **adapter** son domicile est une bonne solution pour que notre habitat devienne un support.

Ensuite, lorsqu'une personne âgée rencontre des difficultés pour certaines tâches, plus ou moins vitales, elle peut être soutenue par des proches. Outre un support régulier, voire quotidien, ils participent à la « gestion ponctuelle des crises<sup>2</sup> » : une chute, un AVC, etc. Ces aidants informels sont des membres de la famille, des amis voire des voisins (ne négligeons pas l'importance du quartier !) : il s'agit principalement du conjoint ou de l'enfant désigné. Le rôle de l'aidant n'est pas naturel, mais relève plutôt de normes sociales. Ces dernières évoluent, si bien qu'il apparaît de plus en plus normal, dans le discours même des aînés, que tout ne soit pas sacrifié au nom de la sacro-sainte solidarité.

## Représentation du parcours résidentiel des seniors



## Le plus longtemps possible ?

En général, le domicile reste le lieu de vie privilégié ; entrer en maison de repos paraît insupportable. Malgré leur évolution, elles souffrent d'une image négative : ambiance carcérale, lieu de solitude, prix exorbitant. Et l'actuelle crise sanitaire n'a pas participé à améliorer les choses...

Pourtant, favoriser le maintien à domicile est paradoxal : les maisons de repos accueillent de plus en plus des personnes très âgées et dépendantes. Il apparaît que « la mixité des profils reste primordiale » afin que les résidences pour seniors ne soient pas condamnées à n'être que des mouvoirs, des institutions médicalisées, des lieux de fin de vie<sup>4</sup>... en marge de la société. Si l'entre-soi s'avère nécessaire lors d'une épidémie, les maisons de repos ne pourront rester indéfiniment repliées sur elles-mêmes : il faut les ouvrir au monde extérieur. Certains espaces pourraient être partagés entre les résidents et d'autres groupes (réfectoire, espace culturel), en favorisant l'échange intergénérationnel.

« Les personnes âgées qui voient leur santé ou celle de leur conjoint connaître une dégradation importante sont généralement tiraillées entre, d'une part la volonté de ne pas représenter une charge pour leurs enfants, voire respecter leur autonomie personnelle et, d'autre part, la conscience qu'elles ont besoin de leur soutien, voire le souci de perdre ce dernier<sup>3</sup>. »



Les proches peuvent faire appel à des professionnels (aide familiale et ménagère) et aux dispositifs de répit (court-séjour en maison de repos, centre de soins de jour). Soutiens formel et informel apparaissent comme complémentaires. Les professionnels libèrent la famille de certaines tâches régulières ou pénibles : l'aide aux soins corporels peut bien souvent « s'arrêter à l'intime », la toilette étant couverte d'une « charge sociale et symbolique spécifique<sup>5</sup> ».

Il advient parfois un âge où son logement ne peut plus jouer un rôle de support ; le maintien à domicile atteint ses limites. Les espaces de vie se réduisent, d'abord le quartier, puis l'étage en raison des escaliers, puis la chambre. Les aides, quant à elles, se multiplient et deviennent quotidiennes, de jour comme de nuit. Les proches sont exténués, la personne âgée se considère comme une charge. La question du déménagement peut alors se poser. Plus la dépendance s'accroît, plus le souhait d'aller en maison de repos augmente : cela concerne 19 % des personnes vivant seules et souffrant de déficiences cognitives<sup>6</sup>.

### Penser plus tôt à plus tard<sup>7</sup>...

Bien vieillir passe par « la mise en place de stratégies anticipatrices ». Cela suppose une acceptation du vieillissement et la capacité (physique, mentale, financière) d'investir dans celui-ci. Il s'agit de « prévenir les éventuelles pertes d'autonomie<sup>8</sup> » pour éviter d'agir en toute urgence. Saviez-vous que « le placement ou le déménagement dans une maison de repos n'est pas planifié pour 4 personnes âgées sur dix<sup>9</sup> » ?

## Pour en savoir plus, Âgo a contacté l'ASBL Aidants Proches

### Qui sont les « aidants proches » ?

Un million de Belges sont des aidants, mais ils se définissent plutôt comme parents, enfants, amis, voisins... Pour les « visibiliser », l'ASBL Aidants Proches propose une permanence téléphonique (écoute, soutien), des (in)formations tous azimuts.

### Les aidants et la Covid-19

Il y a eu la crainte d'une contamination croisée (en sortant pour des achats, vais-je contaminer mon proche dépendant ? Si je tombe malade, qui l'aidera car tout le monde est confiné ?). Il y a eu aussi le déracinement d'avec l'aidé, hébergé ailleurs qu'à domicile (le reprendre, mais pour combien de temps, avec quel bouleversement du quotidien ?). Si le proche était laissé en centre, l'aidant était déchiré (comment va-t-il comprendre ce chamboulement de sa vie ?).

### La loi de reconnaissance des aidants proches !

Elle est entrée en vigueur le 01/09. Elle reconnaît largement les aidants, sans conditions, et cible des aidants qui épaulent des personnes lourdement dépendantes pour leur octroyer des droits sociaux spécifiques. Un seul relais : votre mutuelle !



### Des questions ?

[wallonie.aidants-proches.be/vos-questions](https://wallonie.aidants-proches.be/vos-questions)



### La parole est à VOUS !

Et comme les aidants sont les mieux à même de rendre compte de leur vécu, l'ASBL Aidants Proches les invite à compléter un formulaire pour apporter leur témoignage :

[wallonie.aidants-proches.be/temoigner-de-ma-realite-aidant-proche](https://wallonie.aidants-proches.be/temoigner-de-ma-realite-aidant-proche)



## 2. Vieillir ailleurs

Entre le domicile et la maison de repos, nous pouvons trouver en Belgique une série d'habitats intermédiaires. Certains sont institutionnalisés ou sont plus simplement encadrés (par une ASBL, par exemple), d'autres relèvent d'initiatives proprement individuelles.

Un habitat est intermédiaire s'il satisfait trois critères<sup>10</sup> : (1) le sentiment d'être chez soi (aménager sa chambre en maison de repos, selon ses goûts et préférences, suffit-il pour se sentir chez soi ?), (2) la mise à disposition de services (formels ou non), (3) un projet collectif (espaces partagés, vivre ensemble).

Résidence-services, habitat groupé autogéré (Maison Abbeyfield), habitat inter-générationnel (logement Kangourou), ou encore déménagement chez un membre de la famille, les alternatives sont nombreuses. La Région Wallonne, et plus généralement la Belgique, veut développer ces solutions pour temporiser l'entrée en institution. Malheureusement, leur accès est encore limité, leur exploitation sur le territoire wallon reste marginale ; et tout le monde ne peut prétendre répondre aux conditions pour y habiter. Parmi les raisons : le coût (le loyer médian avec charges d'une résidence-services est de 1550 euros) et la perte progressive de l'autonomie.

## Notes bibliographiques

1 Données provenant de « Rapport bisannuel des établissements d'hébergement et d'accueil pour Aînés au 31 décembre 2017 ». 2020. Aviq Santé, 184 pages, p. 45. 2 Leider, Blanche. 2014. « Le vieillissement actif, une invitation à penser l'implication sociale des aînés dans la famille ». In Le vieillissement actif dans tous ses éclats, par Thibault Moulaert, Sylvie Carbonnelle, et Laurent Nisen, 141-50. Presses Universitaires de Louvain, p. 144. 3 Masotti, Barbara, et Valérie Hugentobler. 2020. « La réception de l'aide informelle au grand âge : entre solidarité et ambivalence ». Gérontologie et Société 42 (1): 71-86, p. 81. 4 Carbonelle, Sylvie. 2018. « Les profils des résidents O et A\* en maison de repos pour personnes âgées (MRPA) en Région de Bruxelles-Capitale. Parcours, logiques d'orientation, d'accueil et alternatives ». Organisme financeur COCOM, p. 52. 5 Voléry, Ingrid, et Virginie Vinel. 2016. « La toilette des personnes âgées : les liens familiaux aux frontières de l'intime ». Gérontologie et Société 38 (2): 73-86. 6 Données provenant de « Les aidants proches des personnes âgées qui vivent à domicile en Belgique : un rôle essentiel et complexe. » 2016. Étude de données. Fondation Roi Baudouin, 138 pages, p. 105. 7 Emprunté à la Fondation Roi Baudouin. 8 « Habitat et vieillissement. Inventaire des formes de logements qui supportent l'interdépendance et l'autonomie des seniors ». 2015. Fondation Roi Baudouin, 218 pages, p. 32. 9 Données provenant de « Vieillir, mais pas tout seul. Une enquête sur la solitude et l'isolement social des personnes âgées en Belgique ». 2012. Fondation Roi Baudouin, 176 pages, p. 129-30. 10 Nowiq, Laurent. 2014. « Habitats intermédiaires : De quoi parle-t-on ? » In Vieillir chez soi. Les nouvelles formes du maintien à domicile, par Laurent Nowiq et Alain Thalieu, 23-46. Le sens social. Presses Universitaires de Rennes, p.24.11 Aviq Santé, 2020, p. 143-44.

## 3. Bien vieillir... Et puis ?

Lorsque s'accroît la dépendance, peut-on vieillir dans ces habitats intermédiaires jusqu'à la fin... ? Quelles que soient les étapes avant la maison de repos, si le vieillissement aboutit à en devenir résident, les deux pôles du continuum se retrouvent renforcés. D'un côté, les seniors actifs, de l'autre les vieillards dépendants... Autrement dit, le parcours résidentiel du vieillissement ne demeure pas moins balisé. Ainsi, le plus souvent, ceux qui entrent dans une résidence-services viennent de chez eux (86 %), ceux qui la quittent vont en institution (51.3 %). Et on y séjourne en moyenne trois années<sup>11</sup>.

Lorsque nous penserons une forme d'habitat qui accueille le vieillissement dans ses multiples réalités, qui soit accessible à tous, qui n'intègre pas les uns par la stigmatisation des autres, qui accompagne l'évolution des besoins, qui prend en charge la santé en déclin, nous pourrons alors parler d'alternative.

 **Envie d'en savoir plus ?**

**Retrouvez notre analyse complète sur notre site ou à la demande.**

 **Analyse rédigée par : Marin Buyse**



## Bon plan

En complément de notre analyse des lieux de vie et pour mieux rester chez soi, voici tout ce qu'il faut savoir sur les différences entre aide ménagère et aide familiale.

Aide ménagère	Tâches	Aide familiale
✓	Courses	✓
✓	Entretien du domicile	✓
✓	Entretien des vitres	✗
✗	Aide à la toilette et au change	✓
✗	Soutien relationnel	✓
✓	Préparation des repas	✓
✗	Démarches administratives	✓
✓	Lessive/repassage	✓
✓	Vaisselle, rangement	✓
✓	Petits travaux de couture	✓
✗	Entretien des extérieurs	✗

Source : COSEDI Hainaut Namur

Les aides familiales apportent une aide à la vie quotidienne. Coût : en fonction du revenu du ménage.

Les aides ménagères assurent l'entretien global du domicile. Coût : titres-service ou tarif social.

## Le Chemin de la Santé

Depuis les mois de confinement, chacun de nous aspire à retrouver une bonne santé.

En 1987, il y a plus de 30 ans, André BERTOUILLE, alors Ministre de la santé de la Communauté française après avoir été Ministre de l'Education nationale, a préfacé une brochure « Le chemin de la Santé », élaborée à sa demande par le Groupe d'Étude d'Éducation à la Santé.

Nous espérons que les conseils prodigués dans ces quelques cinquante pages, seront utiles à vous tous, à votre famille, à vos enfants et petits-enfants.



Cette brochure peut vous être envoyée gratuitement sur simple demande par mail à [c.rosier@llp-asbl.be](mailto:c.rosier@llp-asbl.be) ou par téléphone au 02/538 10 48.

# Chantal Bertouille, Présidente

## Qu'est-ce qui vous a motivé à prendre la présidence de la LLP en 2014 ?

Je viens d'une famille où l'aide aux personnes fait partie des valeurs transmises entre les générations... et la représentation des citoyens en politique est le meilleur moyen pour défendre les intérêts de tous.

J'ai donc été la plus jeune conseillère communale à Comines en 1977 et depuis j'ai toujours continué à être au service de la population.

En 2014, j'ai décidé de ne pas me représenter au parlement Wallon et j'ai choisi de me mettre au service des aînés, cette mission allait dans la continuité des dossiers traités pendant ma carrière politique et il me semblait important de continuer à défendre notre public.

## Quelles sont vos missions au sein de âgo ?

Je soutiens l'équipe et les projets et suis le relais pour le conseil d'administration et l'assemblée générale.

Je soutiens les bénévoles qui font un travail remarquable sur le terrain ! Il est important de saluer et mettre en valeur ces personnes qui donnent du temps et beaucoup d'énergie pour concrétiser des activités.

J'attache une importance primordiale à la représentation de notre asbl dans le monde des associations pour défendre les intérêts des Seniors : Senoah, Coordination des associations de Seniors, Pôle logement...

## Avez-vous un souvenir particulier à partager ?

J'ai des souvenirs des grands événements comme le spectacle de Bert Kruismans à Namur car c'était ma première année à la présidence mais aussi un dîner exceptionnel au Palais d'Egmont, en collaboration avec les Seniors MR, avec un accueil par Didier Reynders alors Ministre des Affaires étrangères.

Je suis sensible au devoir de mémoire en tant que petite fille de prisonnier politique.

En 2018 nous avons organisé un voyage en Pologne avec le cercle Jean Rey. Cela me tenait à cœur de participer à cet hommage pour que personne n'oublie l'horreur d'Auschwitz et des camps pour que plus personne ne vive ça !

## Un souhait pour âgo ?

Qu'on soit reconnu dans nos missions, qu'on continue à se développer, qu'on soit plus connu, qu'on grandisse...

J'aimerais également qu'âgo renvoie une vision positive des aînés pour qu'on réponde encore plus à leurs attentes. Les aînés sont une richesse pour notre société.



## De la LLP à âgo

En 1959, L'Union Nationale des Mutualités Libérales, en collaboration avec les Mutualités Libérales, décide de créer une asbl dédiée aux aînés.

C'est ainsi que la Ligue Nationale Libérale des Pensionnés, association sans but lucratif, a été créée le 12 juillet 1960. Sa mission était à la base de fédérer des sections locales (aussi appelées amicales) sur tout le territoire francophone, afin principalement de lutter contre l'isolement des seniors.

En 1973, la Ligue Nationale Libérale des Pensionnés est devenue Ligue Libérale des Pensionnés, et les missions de l'asbl ont évolué d'un objectif purement récréatif vers la diversification actuelle : accompagnement individuel, animations autour de la Santé, convivialité et récréation, et enfin un objectif plus instructif qui a trouvé son accomplissement dans le conventionnement « Éducation Permanente » par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Aujourd'hui, pour poursuivre cette évolution, la Ligue Libérale des Pensionnés devient **âgo**, avec un projet toujours plus proche de vos envies et propositions !

Notre objectif est en effet de réfléchir et d'agir pour un vieillissement en bonne Santé. Pour cela, nous menons une action sociale, politique et culturelle pour tendre vers une meilleure qualité de vie des aînés.

Et on le sait, dans la société vieillissante qui est la nôtre, les enjeux sont vraiment capitaux (au niveau de la santé, du logement, des pensions – régulièrement insuffisantes –, de la mobilité, comme de la citoyenneté active et de l'image des aînés...).

Sur tous ces sujets, un travail doit être effectué afin de mieux préparer et de bien accompagner notre vieillissement.

## Un nouveau nom, un CA et une équipe toujours plus investis

âgo, c'est un nouveau nom, mais c'est toujours avant tout une association par et pour les Seniors.

Ils veillent sur la destinée d'âgo et sont une force de réflexion et de proposition. Voici les membres du Conseil d'Administration, avec qui nous ferons meilleure connaissance dans un prochain numéro :

**Chantal Bertouille**, Présidente

**Jean Hanton**, 1er Vice-président, Mutualité Hainaut-Namur

**Bernard Bonbled**, 2ème Vice-président, Mutualité Luxembourg

**Liliane Boon**, Secrétaire, Fédération du Brabant

**Geneviève Grzeskowiak**, Trésorière, section Hainaut Ouest

**Philippe Renotte**, Secrétaire adjoint (UNML)

**Jean-Pierre Ballant**, Mutualité Hainaut Ouest

**Andrée Courtoy**, UNML

**Frédéric Delistrie**, Mutualité Liège

**Françoise Keysers**, UNML

**Guy Petit**, Fédération Hainaut Ouest

**Yves Ronsmans**, Section du Brabant

**Paul Vereecke**, Mutualité Brabant

**André Bertouille**, Invité, Expert pension



## Andreea Genatzy pour le Nord du Luxembourg

Je développe mon travail en multipliant des collaborations avec les asbl socioculturelles et des CCCA (Conseil Consultatif Communal Aînés) de la province. Cela crée des

animations beaucoup plus riches car chacun apporte quelque chose dans son domaine.

En 2017, avec un groupe de seniors, nous avons créé un spectacle sur la transmission des valeurs de vie. Les seniors sont montés sur scène au centre culturel de Bastogne, c'était un échange fort et j'en garde sur souvenir magique !

Au fil de ces activités, j'ai eu l'occasion de rencontrer plein de gens issus d'horizons différents et ça me plaît énormément.



## Olivia Strano pour le Hainaut Centre

Je travaille pour âgo depuis février 2020 (seulement). Je suis la nouvelle animatrice pour le Hainaut-centre basée en plein cœur de la ville de La Louvière.

Mon travail ici ne fait que commencer mais les possibilités sont infinies et je suis très enthousiaste à l'idée de réaliser de beaux projets destinés aux seniors.



## Aurélie Hooreman pour Bruxelles

Je suis arrivée à la FLPB un peu par hasard, quelques mois avant mon engagement, j'ai eu la chance de mener un remplacement au sein d'une association qui œuvrait pour

le respect juridique des seniors. J'ai adoré ce public et depuis je ne les ai plus quittés !

J'aime rencontrer des personnes, écouter leur parcours de vie et proposer des activités intéressantes qui plaisent et rendent heureux.



## Pierre Tromont pour le Hainaut Ouest

Je suis basé à Tournai où âgo regroupe 12 amicales de seniors.

Outre les activités organisées par chacune des amicales, je propose des conférences-débats, des après-midi récréatifs avec Quiz et des voyages.

C'est avec beaucoup de plaisir que je participe aux activités des amicales. Les rencontres avec nos seniors sont toujours enrichissantes. Dynamisme et entrain sont à chaque fois au rendez-vous !



## Emmanuelle Kuborn pour le Brabant Wallon

C'est un travail qui est varié, il faut donc être polyvalent et savoir s'adapter et ça me convient bien.

Je suis contente à la fin d'une journée découverte si j'ai pu gérer des plans alternatifs quand il y a des genoux fragiles et trop d'escaliers... des guides trop bavards et pas assez de temps...

Souvent, les participants sont contents et me remercient... il n'y a pas beaucoup de travail où la reconnaissance est immédiate... C'est sympa !



## Marie-Blanche Ziane pour la province de Liège

Il y a 5 amicales : Hannut, Waremme, Ans, Liège et Aywaille. J'aime le travail de terrain et le contact avec les seniors. Mon travail est varié, animatrice pour la « Commission

Environnement », développement ou création de collaborations avec différents services, relation publique lors des salons ... Mon but est d'apporter une dynamique positive en Province de Liège. Mes souvenirs sont nombreux : principalement des rires et sourires partagés pendant mes 15 ans de carrière.



## Valérie Renard pour la province de Namur

Il y a 4 amicales : à Andenne, Ciney, Couvin et Rochefort.

Ce qui me plaît, c'est qu'il n'y a pas deux jours qui se ressemblent ! Nos activités sont très variées, on découvre et on apprend des nouvelles choses, au même titre que nos seniors !



## Présentation de Senoah



**Senoah est un service gratuit d'accompagnement des seniors en matière d'habitats et un observatoire des lieux de vie pour aînés.**

Senoah, asbl pluraliste active en Wallonie, travaille à la promotion du bien-être des seniors dans leurs lieux de vie. Dans ce cadre, elle propose notamment aux seniors et à leur famille, une écoute, un conseil, une information dans la recherche d'un chez-soi répondant à leurs attentes et à leurs besoins quand le domicile n'est plus approprié suite à des problèmes de santé, de mobilité, de solitude ou d'insécurité par exemple. Elle traite aussi toute demande d'information juridique et toute plainte relative à l'accueil des personnes vivant en maison de repos.

Plus d'infos sur les activités de Senoah sur [www.senoah.be](http://www.senoah.be) ou via le **081/22 85 98**.



### **Appel à témoignages sur les Maisons de Repos pendant la crise sanitaire**

La question des lieux de vie s'est retrouvée sous le feu des projecteurs ces derniers mois. L'épidémie de coronavirus, le confinement ont mis en lumière des difficultés et des drames, mais aussi des initiatives et des pratiques positives et inspirantes.

Soucieuse de faire avancer la réflexion quant aux lieux de vie pour personnes âgées en donnant la parole aux premiers concernés, **Senoah souhaite récolter vos témoignages et avis de seniors quant à ce qui contribue ou pourrait contribuer à faire des maisons de repos de véritables « chez-soi »,** soit des lieux où les personnes se sentent bien et chez elles.

âgo, étant partenaire de Senoah, s'engage à récolter vos témoignages.

Ceux-ci peuvent être envoyés à [c.rosier@llp-asbl.be](mailto:c.rosier@llp-asbl.be) ou à **âgo asbl** – Rue de Livourne, 25 à 1050 Bruxelles.